

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

596 A

15 Mai 1943



DETIENT

LE RECORD

du NORMANDIE A PARIS

LE RECORD

DE L'EXPLOITATION PARISIENNE

8^{ème}

SEMAINE
D'EXCLUSIVITE

8^{me}

semaine d'exclusivité
et le Succès se poursuit

Le Dimanche 16 MAI

le NORMANDIE et l'A.C.E.

fêtent le
200.000^{ème} Spectateurs Parisiens
de

LA VILLE DORÉE

8

MILLIONS
de
RECETTES

250.000 SPECTATEURS.

Sans commentaires !



UN FILM DE MARIN
UN FILM D'AMOUR
UN FILM DE BAGARRES
UN FILM DE BONNE HUMEUR

● passe à MARSEILLE
à partir du 26 Mai
sur les écrans
du MAJESTIC
et du STUDIO ●

C'est

RENÉ DARY
MICHÈLE ALFA
RENÉ LEFEVRE
dans

A

LA BELLE FRÉGATE

Mise en scène

ALBERT VALENTIN

Scénario original

CHARLES SPAAK

Musique de **ARTHUR HOEREE**

avec

HENRI NASSIET

DENIAUD, JEAN RIGAUD, RENE GENIN

et

AIMOS, MILA PARELY
PAUL AZAIS, SUZANNE DANTES

et

JULIEN CARETTE

REGINA



DISTRIBUTION



LA REVUE DE L'ÉCRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

16^{me} ANNÉE - N° 596 A

TOUS LES SAMEDIS

15 Mai 1943

COURRIER

A peine nous donne-t-on la répartition des salles qui fermeront le mardi et de celles qui fermeront le vendredi que déjà on nous laisse prévoir une modification d'ici peu... Et les exploitants heureux et satisfaits d'avoir réussi à faire changer un état de choses, pourront en toute quiétude se plaindre du nouvel état de choses et crier « Hola ! on m'écorche ! » Il faut le reconnaître, la fermeture du mardi avait réussi à créer contre elle une presque unanimité. C'est assez normal, c'était de toutes les formules celle qui apparaissait comme la plus logique. Le jour choisi est, c'est reconnu, le plus creux de la semaine, tout le monde se trouve à égalité. On a dit que la recette perdue ce jour-là, ne se retrouverait jamais, tandis que si le spectateur avait possibilité d'aller chaque jour au cinéma, il distribuerait la même quantité d'argent à l'industrie cinématographique et que de cette façon tout le monde serait content... Moi je veux bien mais je ne suis pas excessivement convaincu. On a argumenté aussi, mais cela n'était que matériel de discussion, que, tous les cinémas fermant le même jour, tous les spectateurs rentreraient chez eux, allumeraient leurs ampoules électriques et en finale, empêcheraient l'économie de se réaliser. C'est possible, mais je crois que si l'on se met à discuter sur des pointes d'épingles on pourrait aussi interdire les films policiers ou fantastiques qui, impressionnant le spectateur et l'empêchant de dormir, pourraient l'inciter à éclairer toute la nuit sa chambre à coucher.

A priori, la fermeture vendredi ou mardi est arbitraire; elle est inégale dans son application, coupe le programme en deux ou permet des débuts de programme n'importe quand, cause des complications dans les agences et désoriente le spectateur.

Il est fortement question de remplacer le vendredi par le mercredi. On ne saurait nier que voilà une disposition plus logique. Cela permettrait au moins d'unifier le jour de démarrage des programmes et l'on peut souhaiter que puisque le libre arbitre ne donne que de mauvais résultats, une ordonnance décide que les programmes des salles débiteront tous le len-

demain de la fermeture. De la sorte il y aura, de toute façon, un jour plein pour le mouvement des films et leur vérification... Leur vérification, car si curieux que cela puisse paraître, c'est en ce moment, alors que les copies sont plus précieuses que jamais, qu'elles sont plus mal vérifiées. Plutôt que de perdre une location, on préfère bacier la révision du film ou plus souvent ne pas la faire du tout et risquer de gâcher irrémédiablement la copie ou en tout cas raccourcir sensiblement son existence. Chaque jour nous recevons des exploitants des doléances qui prouvent cet état de chose et prouveraient, si besoin était, que les opérateurs (et plus souvent les apprentis), font dans les salles, avant la séance, le travail de vérification... Les ciseaux marchent bon train, et généreusement, à qui la faute ?

Pour revenir au jour de fermeture, il n'est pas seulement question d'organiser une répartition sur le mardi et le mercredi, on parle aussi d'ajouter un troisième jour et, pourquoi pas un quatrième ?

A première vue, une objection vient immédiatement à l'esprit mais elle n'embarasse personne, tout au moins pas pour l'instant — soyons tranquille, cela ne tarderait pas si nous en arrivions à l'application : Si de toute évidence, le mardi est le plus mauvais jour de la semaine, il n'en est pas de même du mercredi, même sans tenir compte du dernier ou du premier jour du programme, ne parlons pas alors du lundi ou du jeudi... Que de grincements de dents en perspective ! Ce lui-ci s'estimera lésé et peut-être justement ce qui n'empêchera pas celui qui est avantagé de se proclamer également victime. Alors on envisage le plus simple : cette imitation d'égalité qui est à l'égalité effective ce que l'ordre alphabétique est à l'ordre tout court : le roulement. Ah, le roulement, quel joli mot et quelle promesse de pagaie, c'est probablement pour cela qu'il réjouit si fort les gens de notre corporation.

Je pose la question aux directeurs de grandes salles qui utilisent un personnel d'une certaine importance : Si leur salle ferme une semaine le lundi, la suivante le

mardi, la troisième le mercredi, sont-ils certains de n'avoir aucune défection parmi leur personnel ? Et si oui au prix de quelles consignes, de combien de précisions, de combien de notes de service ? On voit bien combien il faut mettre de points sur les i pour que ne s'enchevêtre pas le roulement de trois ou quatre caissières. Alors le public, lui, va se souvenir et se diriger légèrement au milieu de cet imbroglio ? On vous répond légèrement : Bah ! si le spectateur trouve une salle fermée il ira chez la voisine ! » Vouais... et encore quoi, il laissera une carte de visite cornée au directeur de l'établissement en congé ? La mentalité du spectateur est plus simple ; un jour il ira chez la voisine, ou traversera la ville pour aller chez le conjoint du tandem ou passe le programme précis pour lequel il est sorti. Une fois, deux fois, et puis il en aura plein le dos et instinctivement s'habitue à ce que la semaine comporte deux ou trois jours où, s'il y a un cinéma, il est si malaisé que mieux vaut s'en abstenir. Je sais que l'on se fout un peu trop aisément du spectateur, ou le croit bon à tout ; il y a des limites et ce n'est pas au moment où l'on aperçoit une baisse des recettes, non pas seulement sur les recettes totales à cause des suppressions de séances, mais aussi bien souvent sur les recettes par séance, ce n'est pas à ce moment-là qu'il faut attribuer au spectateur la mentalité de la ménagère qui va chaque jour voir à la triperie ou à la poissonnerie si son tour est arrivé. N'exagérons rien. Du reste, sur deux jours, mardi et mercredi, le cas se produira déjà, admettons que ce soit un mal nécessaire, mais de grâce, si l'on veut atténuer les effets de la chose, résolvons-nous carrément à l'apparente injustice. Fixons une fois pour toute les dispositions qui régissent cette fermeture et n'écoutons plus les éternels désavantagés. Une récente réunion a prouvé que les services qui dirigent notre corporation avaient non seulement intérêt, mais encore obligation morale à user d'autorité, mais aussi même obligation de ne laisser en suspens aucune décision. Nous nous prenons tous les jours les pieds dans les trous du tapis et ces trous s'appellent

COURRIER (fin)

en bloc d'un beau nom à épater les gogos : statu quo.

A propos de questions pendantes, il en est une qui fut fréquemment agitée et jamais résolue, elle n'est pas d'une importance vitale, mais n'en reste pas moins irritante. Comme disait un de mes amis, chiffonnier de son état, j'aimerais mieux une bonne fois me casser la jambe que d'être toute la vie mangé par les puces. Or donc, une de ces « dérangeaisons » est causée par la question du droit d'entrée que donne ou ne donne pas la carte professionnelle du C.O.I.C. dans les salles et principalement dans les salles de première vision. On laisse la décision à la courtoisie et au bon sens des directeurs... Ce qui fait s'astreindre un certain nombre de gens bien élevés à perdre hebdomadairement quelques fauteuils par logique et « bonne manière » entre gens de métier, et évite ce petit désagrément aux quelques autres plus rares heureusement, mais plus goujats aussi. Que ces derniers ne viennent pas parler de l'intérêt, de la dignité du métier, ne viennent pas dire que le

charcutier ne donne pas ses saucisses gratuites à un autre charcutier, car dans ces mêmes salles, où ceux qui viennent par nécessité se font proprement envoyer à la caisse, le charcutier, précisément, qui en effet ne ne fournit pas « à l'œil » son simili-boudin, entre, et sa famille aussi; une ribambelle de copains entrent, avec ou sans billet exonéré. Par contre le distributeur lui-même, s'il offre une place à un client pour « visionner », doit payer au bout de la semaine. Que l'on prenne une décision, même énergique, il est des gosses qu'il a fallu gifler pour qu'ils apprennent à enlever leur chapeau.

... Et à propos de « visionner » les films, remarquons deux initiatives d'autant plus marquantes que les temps sont particulièrement difficiles pour cela. France Actualités vient d'organiser chaque semaine — à Marseille en tout cas — une présentation de son « numéro » hebdomadaire et Eclair Journal, suivant l'exemple récent de Regina, annonce la présentation d'une de ses plus importantes productions. Nous avons dit souvent ce que nous pensions de la présentation corporative, nous ne voulons pas nous y étendre à nouveau, trop

longtemps. Toujours est-il que voilà précisément des gestes qui appartiennent à cette courtoisie inégalement distribuée dans notre corporation. Nous a-t-on assez répété qu'avec la réduction du contingent d'électricité, les fermetures de salles, etc. il n'était pas question d'obtenir des suppléments pour des « corporatives » ? Voilà, coup sur coup des preuves que ceux qui veulent, peuvent.

Espérons qu'on saura leur en tenir compte, les présentations sont l'occasion de se rencontrer, de se déplacer pour son métier, de se « frotter » à ceux qui ont les mêmes soucis ou sont de l'autre côté de la même barricade. On arrange souvent bien mieux un litige dans le hall d'un cinéma ou l'on se réunit, que par lettres recommandées. Si chacun restait un peu moins dans un coin, si le distributeur faisait plus souvent le geste de « présenter » même s'il estime que c'est une élégance inutile, si de son côté l'exploitant répondait à ce geste en estimant qu'il doit se déplacer, le métier de cinéma finirait peut-être par ressembler un peu moins à un jeu de gendarmes et de voleurs.

R. M. ARLAUD.

MUTATIONS DE FONDS

ALPES-MARITIMES

21 Avril 1943. — M. Charles Martin, Hôtel Régina, à St Martin Vésubie, est autorisé à exploiter une Salle Cinématographique en 35 mm. dans la Commune de St-Martin Vésubie, Place de la Gare.

— M. Baptiste Ranarelli, demeurant 3, Bd Maréchal-Foch, à Beaulieu sur Mer a vendu à M. Maxime Laborde, la moitié indivise, de plusieurs fonds de Cinéma exploités à Villefranche sur Mer (Eden Cinéma et Central Cinéma), à Beaulieu sur Mer (Rex Cinéma) à St. Jean Cap Ferrat (Riviera Cinéma) et à Breil.

Oppositions: Etude de M^e Deloffre, notaire à Beil.

Première Publication: *Les Petites Affiches*, à Nice, du 17 Avril 1943.

ARDECHE

12 Avril 1943. — M. Marcel Carrière, rue Jean Mermoz, à Aubenas, agissant en qualité de fondateur, est autorisé à constituer une Société à responsabilité limitée dénommée « Société Ter », au Capital de 500.000 Francs, dont le Siège Social sera à Aubenas, et son objet l'Organisation de distractions et récréations pour les baigneurs de la Station thermale de Noyrac-les-Bains, commune de Mayras, ainsi que la création et l'exploitation dans cette station, d'une Salle cinématographique en 35 mm. sous réserve toutefois qu'il se conformera à la législation en vigueur.

CREUSE

14 Avril 1943. — M. Comperot (Marc), agissant pour son compte personnel, demeurant à Gueret, 2, Rue du Fou, est autorisé à exploiter en 16 mm. une salle

cinématographique dans la Commune de Montaignut-le-Blanc.

HAUTE GARONNE

29 Mars 1943. — M. Bourdoncle (Antoine), demeurant à Murèl, 4, Place du Mercadier, est autorisé à exploiter une Salle de Cinéma, dénommée « Jean Mermoz », 22 Avenue de Toulouse, à Murèl.

JURA

1er Avril 1943. — M. Charpillon (Edouard), agissant pour son compte personnel est autorisé à exploiter en 16 mm. une Salle cinématographique à Arinthod sous réserve de l'observation des règlements en vigueur concernant la situation matérielle, l'exploitation et la sécurité dans les Etablissements de cette nature.

LOT

5 Avril 1943. — M. Bouygues (Pierre), demeurant à St Julien de Lampon, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une Salle cinématographique en 16 mm. à Masclat.

MAINE ET LOIRE

M. Lucien Berranger a vendu à M. Schuffenecker (Charlotte) Droit incorporé d'exploiter un fonds de projections cinématographiques à St Macaire en Mauves.

Oppositions: M^e Guillet, notaire à St-Macaire en Mauve.

Première Publication: *L'Intérêt public de Cholet*, du 24 Avril 1943.

HAUTE-VIENNE

3 Avril 1943. — M. Leray (Jean) demeurant à Limoges, 9, Rue du Consulat, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter: 1. en 35 mm. Une salle cinématographique, à Aix-sur-Vien-

ne; 2. en 16 mm. une salle cinématographique, à Nexon; sous réserve que l'intéressé se conformera au décret-loi n° 7 Février 1941 sur la protection contre l'incendie des bâtiments et locaux recevant le Public.

INDRE

M. Tournaire (Jules) a vendu à M. Rodoire (René) son fonds de commerce de cinéma, dénommé « Cinéma ou Café du Théâtre », exploité au Blanc.

Opposition: étude de M^e Plante, notaire à Concremiers.

Première publication: *La République du Berry*, au Blanc, du 17 Avril 1943.

CHARENTE-MARITIME

13 Avril 1943. — M. Haberbuch (André), agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une Salle de Cinéma à Bords.

INDRE ET LOIRE

12 Avril 1943. — M. Lointier (Abel), agissant pour son compte personnel, demeurant à Ste Maure de Touraine, route Nationale, est autorisé à donner des Représentations Cinématographiques à Parçay sur Vienne.

MANCHE

31 Mars 1943. — M. Picard (Raymond), domicilié 5 bis, rue Tourville, à Coutances, est autorisé à créer une salle de Cinéma, à la Haye du Puits.

MORBIHAN

5 avril 1943. — M. Le Penven (Antoine) rue Leperdit, à Pontivy, agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter un Spectacle Cinématographique à Naizin (foyer communal) et à Buby (Salle paroissiale).

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

36, La Canebière
Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mardis et vendredis de 10 h. à midi, les autres jours sur rendez-vous.

ARRETE FIXANT LE PRIX DES PLACES DANS LE CINEMA

Le chef du Gouvernement, ministre Secrétaire d'Etat à l'Information et le ministre secrétaire d'Etat à l'économie nationale et aux finances,

Vu la loi du 21 Octobre 1940 modifiant, complétant et codifiant la législation sur les prix, modifiée par les textes subséquents,

Vu l'arrêté 1498 du 3 février 1942 fixant le prix des places dans les cinémas;
Vu l'arrêté n° 5700 du 28 janvier 1943 modifiant l'arrêté 1498 fixant le prix des places dans les cinémas;

Vu l'avis du comité central des prix,

Arrêtent :

Article 1^{er}. — Les prix limites des places dans les salles de cinéma sont fixés d'après les barèmes faisant l'objet des annexes I et II.

Ils s'entendent impôt, taxes, droits de timbre-quittance et autres compris.

Art. 2. — Pour l'application des prix figurant au présent arrêté, le classement des salles est celui en vigueur au 1er janvier 1943.

Exceptionnellement des dérogations à ce classement pourront être demandées au Comité Directeur du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique. La décision ne sera prise qu'après avoir reçu l'accord du Commissaire du Gouvernement auprès du comité d'organisa-

tion et du commissaire rapporteur auprès du comité central des prix.

En ce qui concerne les salles ouvertes postérieurement au 1er janvier 1943, le classement sera effectué par le Comité directeur après accord des deux commissaires précités.

Art. 3. — Les établissements situés dans les villes considérées comme stations balnéaire, thermale et climatique, pourront être autorisés, pour la période de fréquentation, à pratiquer des prix supérieurs à ceux prévus en raison de la population normale de ladite localité.

Ces prix ne devront pas dépasser ceux afférents aux établissements situés dans les localités dont la population est comprise dans les limites de 60.000 à 100.000 habitants.

La liste des stations bénéficiant de cette dérogation devra être approuvée par les deux commissaires prévus à l'article 2.

Art. 4. — Chaque salle doit comprendre au moins trois catégories de places. Un tiers au moins des places doit être classé dans la catégorie « A ».

Les exploitants de tournées cinématographiques pourront pratiquer un seul prix qui ne devra pas être supérieur à celui de la catégorie « B ».

A titre exceptionnel et après accord des commissaires prévus à l'article 2, les exploitants de salles pourront être autorisés à pratiquer :

a) Un prix unique qui ne pourra être supérieur à celui de la catégorie « B » afférent au classement de la salle.

b) Deux prix, dont le prix minimum ne sera pas supérieur à celui de la catégorie « A », et devra être appliqué, au moins, au tiers des places de l'établissement.

Art. 5. — Aucune majoration du prix des places n'est autorisée les samedi, dimanche, veille et jour de fête, par rap-

A TOULOUSE

Sous-Centre

9, Rue Agathoise

Tél. : 256-81

de 14 h. à 19 h. 30
Bureaux ouverts de 9 h. à 19 h.

port à ceux pratiqués les autres jours de la semaine.

Art. 6. — Lorsque les salles passent des attractions, les majorations limites suivantes du prix des places sont autorisées :

6 Fr. pour les salles de première exclusivité à Paris, dans le département de la Seine et dans les villes de plus de 100.000 habitants et à Vichy.

4 Fr. pour toutes les autres villes.

Art. 7. — Les exploitants de salles sont tenus d'afficher à chacune des caisses de l'établissement d'une manière très apparente et en regard du prix de chaque catégorie, le nombre de places y afférent. Ils devront en outre, en ce qui concerne les places bénéficiant du prix minimum obligatoire (tiers) indiquer la situation précise de ces places dans la salle.

Un plan détaillé de la salle avec indication du nombre et de la situation des places des différentes catégories devra être tenu à la caisse à la disposition des agents du service général du contrôle économique.

Art. 8. — Cessent d'être applicables, à dater de l'entrée en vigueur du présent arrêté, les dispositions des arrêtés n° 1498 du 3 février 1942 et n° 5700 du 28 janvier 1943 fixant le prix des places dans les cinémas, ainsi que les arrêtés préfectoraux pris en la matière.

Fait à Paris, le 19 avril 1943.

Le Chef du Gouvernement,
Ministre Secrétaire d'Etat à l'Information
Pierre LAVAL.

ETABLISSEMENTS SITES DANS LES.....

Villes de plus de 100.000 habitants et dans les faubourgs compris dans un rayon de 5 kms. et à Vichy.	Villes de 60.000 à 100.000 habitants et dans les faubourgs compris dans un rayon de 5 kms.	Villes dont la population ajoutée à celle de localités situées dans un rayon de 5 km. est													
		Comprise entre 15.000 et 60.000 habitants.			Comprise entre 3.000 et 15.000 habitants.			Inférieure à 3.000 habitants.							
Catégorie de places			Catégorie de places			Catégorie de places			Catégorie de places						
A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C				
1 ^{re} exclusiv. ou 1 ^{re} vision	15	19	22	13	15	19	10	13	15	7	10	13	6	7	9
2 ^{me} exclusiv. ou 2 ^{me} visio	10	13	15	8	11	15	8	10	13	6	7	10	»	»	»
3 ^{me} vision.....	7	10	13	7	10	13	6	7	10	»	»	»	»	»	»
Visions ultérieures.....	6	7	10	6	7	10	»	»	»	»	»	»	»	»	»

(1) Le chiffre de la population servant à déterminer le classement de l'établissement devra être justifié par un certificat du maire.
NOTA. — Pour l'application de cet arrêté des instructions seront adressées par circulaire à chaque exploitant.

RECETTES DES SALLES

Nos lecteurs ont pu constater que nous avons publié la semaine dernière, pour la seconde fois, les recettes du 14 au 20 avril. Nous donnons donc à la fois dans ce numéro celles du 21 au 27 et du 28 avril au 4 mai. Nous nous excusons de cette erreur due à la sottise d'un ouvrier typographe.

DU 21 AU 27 AVRIL 1943

PATHE (Secrets)	327.007 fr.
REX (Secrets)	286.171
ODEON (Mademoiselle Béatrice)	275.379
CAPITOLE (La fausse maîtresse) 2 ^e semaine	260.130
MAJESTIC (Traqués dans la Jungle)	97.973
STUDIO (Traqués dans la Jungle)	99.668
CAMERA (Barnabé)	35.025
CLUB (Destin de femme)	33.813
NOAILLES (La danse avec l'Empereur)	58.083
CINEVOG (L'Arlésienne)	55.718
PHOCEAC (On a volé un homme)	70.944
RIALTO (La couronne de fer) 5 ^e semaine	127.943
COMEDIA (Louise)	43.190
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Désiré)	75.918
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Nous les gosses)	61.813
ECRAN (Vous seule que j'aime)	21.738

DU 28 AVRIL AU 4 MAI

PATHE (L'Homme sans nom)	220.303 »
REX (L'Homme sans nom)	194.953 »
ODEON (Mlle Béatrice) 2 ^e sem.	233.177 »
CAPITOLE (La fausse maîtresse) 3 ^e semaine	220.078 »
MAJESTIC (Haut le vent)	128.260 »
STUDIO (Haut le vent)	88.048 »
CAMERA (Dernière jeunesse)	39.588 »
CLUB (La vierge folle)	28.731 »
NOAILLES (Mariage d'amour)	39.938 »
ECRAN (Ils étaient neuf célibataires)	31.548 »
CINEVOG (Vénus Aveugle)	60.508 »
PHOCEAC (Port Arthur)	80.826 »
COMEDIA (Le Prince charmant)	51.666 »
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Mam'zelle Bonaparte)	73.716 »
CINEAC PETIT PROVENÇAL (Le Mystère de la 13 ^e chaise)	51.708 »

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date de Sortie	SALLE	Agence	*
* P. : Présentation. E. : Exclusivité. Le Voyageur de la Toussaint Marie Martine	18 Mai 25 Mai	Rex Cinéac P.M.	Francinex Eclair Journal	P. P.
La ville dorée	18 Mai	Cinéac —	A. C. E.	P.

La FILLE de la MADELON

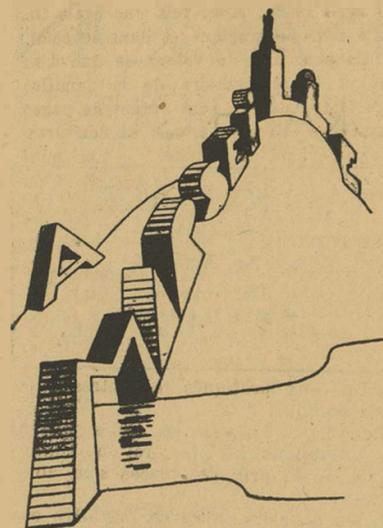
avec
Henri Garat - Aïmos - Ninon Vallin
TOUJOURS UN GROS SUCCÈS
C'est une Sélection Film De Koster

ROBUR-FILM 44, Rue Sénac, Marseille.
Tél.: Lycée 32-14.

AFFICHES JEAN

26, Quai de Rive-Neuve
MARSEILLE - Téléph. Dragon 65-57
Spécialité d'Affiches sur Papier
en tous genres
LETTRES ET SUJETS

FOURNITURE GÉNÉRALE de ce qui concerne
la publicité d'une salle de spectacle



Les Programmes de la Semaine.

PATHE et REX. — Lumière d'Été, avec Madeleine Renaud (Discina). Exklusivité simultanée.

ODEON. — Sur scène : Gorlett dans Ma Belle Marseillaise.

MAJESTIC et STUDIO. — Patricia, avec Louise Carletti (Midi-Cinéma Location). Exklusivité simultanée.

RIALTO. — Les Ailes Blanches, avec Gaby Morlay (Les Films de Provence). Exklusivité. Deuxième semaine.

CAPITOLE. — La Femme perdue, avec Renée Saint-Cyr (Gallia Cinei). Exklusivité. 3^e semaine.

Présentations à venir

MARDI 18 MAI

A 14 h. 30, REX (Francinex) :
Le Voyageur de la Toussaint.

MARDI 25 MAI

A 15 heures, CINEAC « Petit Marseillais », (Eclair-Journal) :

Marie Martine, avec Renée Saint-Cyr.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à notre prochain numéro la fin de la publication de la Loi du 12 avril, relative à la publicité par panneaux-reclames, aux affiches et aux enseignes.

CINE MONDIAL.

23 avril 1943 : Dur comme le crâne de ces paysans après au gain, amis durs à la peine, tête comme eux mais solides comme leurs bras, rude comme leur cœur dépouillé de toute sensiblerie, de toute flagornerie, tel apparaît ce film immense et d'une résonance rarement entendue. Ainsi en deux coups d'ailes, deux films — Jacques Becker, le néophyte, rejoint les plus grands et s'installe en égal parmi eux.

Certes il n'est pas le seul artisan de cette réussite qui a su faire reprendre espoir dans les destinées du cinéma français. Pierre Véry a écrit son propre roman avec une habileté, une intelligence, une précision qui portent leurs fruits, et son dialogue est écrit d'une langue riche, vivante, colorée, juste. De même l'interprétation intégralement parfaite apporte l'étonnant appoint de son implacable homogénéité. Mais le réalisateur a imprimé au film il a su le doser doctement, le conduire sûrement et lui donner une unité de ton qui en fait un tout compact et fortement cimenté. Partout on décèle sa présence, on subit son emprise, dans chaque image, dans chaque mouvement, dans chaque phrase et jusque dans le jeu des artistes. Il apparaît comme l'animateur, qui du plus profond de l'écran, dirige, accorde et anime les marionnettes qu'il tient au bout de ses deux mains. Dans Goupi Mains Rouges, il n'y a pas un auteur, un réalisateur, des interprètes aux possibilités diverses. Il y a un film.

PARIS SOIR

19 avril 1943 : Or, il faut bien le dire, le second chef de Jacques Becker tiré d'un beau et vigoureux roman de Pierre Véry est une extraordinaire réussite.

Avec quelle puissance de vérité est évoquée ici cette tragédie paysanne dont les héros sont les membres d'une famille villageoise farouchement attachée à son coin de terre, à l'argent, à ses traditions. Quelle aptitude pathétique dans l'observation de ces caractères, dans la description de ces personnages qui composent la surprenante « galerie de Goupi », tous caractérisés par un surnom : « l'Empereur ». Qui malgré ses 106 ans garde jalousement le secret d'un magot qu'il a dissimulé et que tous recherchent ; « La Loi », l'ancien gendarme ; « Tonkin », le colonial dévoré de fièvre et de passion ; « Mes Sous », l'avaricieux ; « Tisane », malade imaginaire, féroce, impitoyable et qui paiera de sa vie, sa froide cruauté ; « Mu-guet » la tendre adolescente, la seule qui sache sourire ; « Monsieur », celui qui vit à la ville, qui porte chapeaux, faux cols, cravates... Enfin le plus étrange et le plus mystérieux Goupi Mains Rouges...

LA FRANCE SOCIALISTE.

10 avril 1943 : Les Goupi, paysans de la campagne charentaise, n'ont qu'un

idéal, qu'une pensée, qu'une loi : conserver le patrimoine familial.

Dans ce but, d'une noblesse incontable, ils font de leur abnégation, un égoïsme collectif, poussant l'épargne jusqu'à l'avarice, la discipline jusqu'à la cruauté.

Il en résulte une violence de sentiments un dynamisme des gestes, une tension de tous les instants tels que l'exploit est inévitable. Et c'est le drame dont la famille indivisible entité, est à la fois auteur, témoin et victime. Porter un thème semblable au cinéma était une gageure : Jacques Becker en a fait un chef-d'œuvre. AUJOURD'HUI.

12 avril 1943 : Lorsque même prévenu, on voit se dérouler sur un rythme inextinguible les images de Goupi Mains Rouges, on éprouve une sensation nouvelle : ce n'est pas comme l'habitude. Pour peu qu'on ait conservé son sang-froid malgré l'espèce d'envoûtement que l'on se sent pris, on s'aperçoit que cette nouveauté c'est l'importance prédominante que prend l'atmosphère. Tout concourt, dans la mise en scène de ce drame paysan, à la création d'une ambiance d'une densité extraordinaire : des ciels lourds, des paysans sévères, des personnages au caractère fortement marqué, étonnamment précis ; un enchaînement d'épisodes pathétiques. Certains rires y sont terribles, la tendresse même y semble violente.

Aussi à l'écran, s'irradie une tension irrésistible : devant Goupi Mains Rouges, le public n'est plus simple spectateur ; englobé dans l'atmosphère puissante de ce film, il le « vit » avec les acteurs.

LE FILM.

17 avril 1943 : Ce film a remporté un très grand succès et sa carrière d'exploitation s'annonce d'ores et déjà comme absolument excellente.

LA FRANCE SOCIALISTE

20 avril 1943 : Dès les premières images, l'atmosphère est créée... et on en dit tout de suite bien plus que Goupi Mains Rouges n'a été un bon film. Quand il est terminé on en conclut qu'il est le meilleur qu'on n'ait vu depuis plusieurs années. Son succès sera certainement complet artistiquement et commercialement parlant.

LE CRI DU PEUPLE.

20 avril 1943 : Avec cela une égale intensité dans le tragique et dans le comique. La poursuite du voleur, le duc d'amour et l'interrogatoire de la famille ; Goupi Mains Rouges sont autant de pages d'anthologie. Ni digressions, ni fioritures, la sobriété dans la densité... ce film qu'il faut louer... « Goupi Mains Rouges » ou « le Cinéma retrouvé ».

LES ONDES.

25 avril 1943 : Un drame puissant, dur et amer, mais d'une solidité, d'une facture vraiment remarquable. Jamais depuis le muet un film n'a montré tant d'apreté, tant de puissance. Bref, d'un bout à l'autre, un film d'une exceptionnelle qualité.

LE MATIN.

23 avril 1943 : Le Cinéma français s'offre le luxe d'enfanter un chef-d'œuvre, mais non, le mot n'est pas trop fort, et l'on aurait mal vu grâce à le faire, alors qu'il est déjà sur toutes les lèvres.

L'AUTO.

23 avril 1943 : Jamais aucune œuvre comparable à « Goupi Mains Rouges » n'a jusqu'ici approché d'aussi près la perfection et apporté autant de cohésion entre les éléments qui régissent une action cinématographique vraie. Le sujet est puissant, rude, âpre dans son absolue sincérité.

COMEDIA.

24 avril 1943 : ... Œuvre forte, solidement charpentée, dense de pensée, concise dans son expression... Voici : Goupi Mains Rouges qui après des promesses certes substantielles nous apporte l'œuvre de choix.

VEDETTES

17 avril 1943 : ... Goupi Mains Rouges est essentiellement cinématographique.

AUJOURD'HUI.

23 avril 1943. Tout est si terrifiant, sensible mais toujours humain, toujours naturel. Feraud-Léon, camé, une formidable silhouette de Goupi dans le film tragique et puissant qu'a mis en scène Jacques Becker.

Distribué par

CHAMPION PRODUCTION

76, Bd Longchamp
MARSEILLE - Tél. : N. 64-19

C'est un Film

Minerva

LYON - CINEMA - LOCATION

7, Rue des Archers
LYON - Tél. Franklin 55-68

Une ezzeuz...

*a fait annoncer pour le 8 Mai
la sortie à Marseille du*

BIENFAITEUR

*Rien n'est changé au Programme de
REGINA et c'est toujours à partir du*

26 Mai

que le

BIENFAITEUR

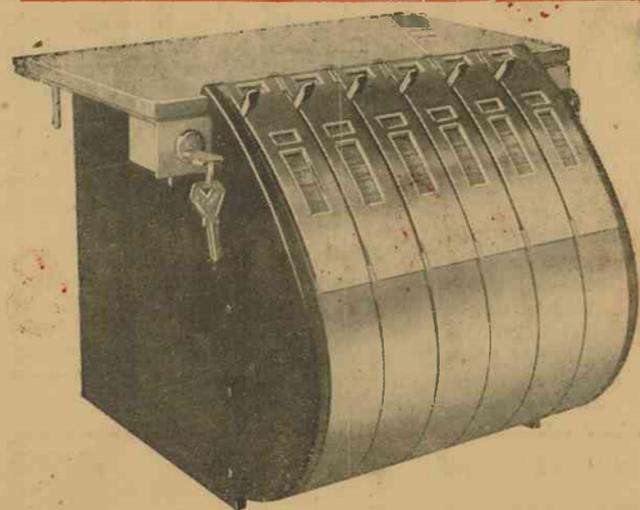
passera sur l'écran du

CAPITOLE de Marseille.

REGINA



DISTRIBUTION



Modèle record 602

SECUREX

est actuellement

à même de livrer un distributeur
parfait pour le système obligatoire
des billets en rouleaux

SECUREX

est dorénavant représenté dans la région
exclusivement par

MIDI-CINEMA-LOCATION

17, Boulevard Longchamp
MARSEILLE - Nat. 48-26

ROBUSTESSE
SÉCURITÉ
RAPIDITÉ
ÉCONOMIE

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

PRESENTATION

au

CINEAC PETIT MARSEILLAIS

le MARDI 25 MAI, à 15 h. précises.

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

le film qui passionnera les femmes

ECLAIR-JOURNAL



MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

MARIE MARTINE

LYON

22, RUE DE CONDE
F. 50.88 et 89

MARSEILLE

103, RUE THOMAS
N. 23.65

TOULOUSE

10, RUE CLAIRE PAULHAC
221.36

MARIE MARTINE

LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE FILMS

(Distributeur Exclusif des FILMS ROGER RICHEBÉ)

présente à Marseille

à partir du 19 Mai

Une Production ROLAND TUAL (Synops)

au tandem

PATHÉ - REX

Odette JOYEUX - François PÉRIER - CARETTE

et

ALERME

avec

Simone RENANT

dans

LETTRES D'AMOUR

Mise en scène de Claude AUTANT - LARA

Scénario et dialogue de Jean AURENCHE

Adaptation de Maurice BLONDEAU

avec

Jean DEBUCOURT et Jean PAREDÈS

Sociétaire de la Comédie Française

et Robert ARNOUX

**MADAME SANS - GENE
LES JOURS HEUREUX
ROMANCE A TROIS
LE LIT A COLONNES
MONSIEUR LA SOURIS**

et vous rappelle
ses
grands succès :

S. M. D. F.

68, Boulevard Longchamp -- MARSEILLE

61, Rue de la Pomme -- TOULOUSE

DÉSIRS ET RÉALITÉS

Nous serons bien d'accord, n'est-ce pas, si je vous dis : l'exploitation est hostile au documentaire, elle le subit, tout simplement. La raison en est simple et transparente : l'exploitation n'a aucune visée artistique, c'est uniquement affaire commerciale dont le but évident est de faire le maximum de bénéfices.

Ne croyez pas que c'est ce qui ne devrait pas être. Cela est bon à dire dans un journal, c'est inoffensif ! Mais pas plus l'exploitation que la distribution que la réalisation ne vivent d'art n'est-ce pas ? Or tout l'édifice repose sur les résultats financiers de l'exploitation.

Le reste, ce sont plaisanteries de journalistes. Donc une fois acquise la certitude que l'exploitant cherche à faire de l'argent, il est facile d'arriver à cette évidence : plus son affiche attirera le public, plus il fera de recettes et par contre coup, l'exploitant s'intéressera d'autant plus à un genre que ce genre aura davantage de succès.

Le documentaire n'a pas de succès.

Il ne peut pas en avoir parce que :

Rien ne vaut rien dans l'absolu.

Je m'explique : tant que le documentaire sera imposé comme seule 1^{re} partie des programmes il se heurtera à des difficultés insurmontables dont il risque de sortir irrémédiablement battu. On peut toujours arguer qu'il vaut beaucoup mieux un bon documentaire qu'un mauvais sketch. C'est exact mais comme il n'y a pas que de bons documentaires il est aisé de répondre : mieux vaut, au pis aller, un sketch médiocre qu'un documentaire ennuyeux. Ce qui signifie pas forcément que ce documentaire soit mauvais et là nous touchons le point sensible de la question.

Que demande le public ? A être distrait !

Il en a marre des mœurs et coutumes des peuplades et des animaux dits sauvages.

La vie des insectes, les amours des microbes, le système de reproduction du

mille pattes embêtent les uns intéressent trop les autres (d'accord avec vous M. le Garo).

Tout le monde est saturé d'Eglise, joyaux de notre architecture, de rues pittoresques et de sites admirables. Quant à la croissance des plantes bi-cotylédons, c'est très bien pour un cours de botanique mais pas pour une soirée de détente et de repos.

Le public est composé en majeure partie d'adultes. Il faut que le documentaire soit divisé en deux séries, les bandes pédagogiques et les autres. Les 1^{ères} doivent être réservées aux écoliers et aux étudiants. Les autres sont assurées du succès pour autant qu'elle arriveront à distraire ou tout au moins à intéresser.

Je vous entends d'ici me traiter d'enfonceur de portes ouvertes... Mes phrases sont sorties, dans une forme plus élégante, de stylos plus autorisés que le mien. Seulement si beaucoup ont parlé de cela, personne encore n'y a cru, en effet rien n'a été entrepris ou presque dans ce sens, alors qu'il aurait été si facile...

Voyons, si j'ai bonne mémoire, il a été créé en France des cinématèques scolaires ?

Que deviennent-elles ? Il existe, d'autre part, un peu partout, des salles de Patronages équipées en petit format ?

A quoi servent-elles ? Je peux vous répondre tout de suite : les cinématèques dorment sous une épaisse couche de poussière, les salles de Patronages servent plus fréquemment à faire concurrence autant qu'elles le peuvent à l'exploitation commerciale qu'à donner des séances purement récréatives et instructives aux enfants. Et encore celles qui n'ont pas tout à fait trahi leurs buts sont, elles réservées aux seuls enfants fréquentant le Patronage.

Pour vos Intermèdes, Attractions

Numéros de Music-Hall

UNE ADRESSE

SPECTACLE OFFICE

(L. FERAUD) Créé en 1918

Jean VIAL

Directeur
(Licence Internationale)

5, Rue Pavillon - MARSEILLE

D. 05-19

3 ARTILLEURS à l'OPÉRA

avec

LARQUEY - AZAIS - TOUTAIN

UNE MINE D'OR

C'est une Sélection Film De Koster

KOBUR-FILM 44, Rue Sénac, Marseille
Tél.: Lycée 32-14.

Tout cela est navrant. Il est inadmissible que les petits Français soient divisés en catégories parce que leurs parents sont catholiques, protestants, libres penseurs ou indifférents.

Je demande :

Que chaque commune comptant au moins 50 gosses soit dotée d'un appareil petit format à moins qu'il n'en existe déjà un. Là où existe cet appareil il faut que son possesseur soit mis dans l'obligation de recevoir tous les enfants de toutes les écoles.

Là où le nombre d'enfants ne justifie pas l'installation, il est indispensable que la commune la plus proche qui sera équipée puisse recevoir ceux qui n'ont rien ou déplacer son matériel. Ces installations doivent servir uniquement à ce à quoi elles sont destinées : distraire et instruire les jeunes à l'exclusion de toute exploitation commerciale. Elles doivent être en mesure de donner une séance minimum par semaine consacrée au passage d'un ou plusieurs documentaires (avec commentaires et explications des maîtres) au passage des actualités pour que nos enfants apprennent à connaître et aimer leur Pays, au passage d'un dessin animé ou d'un film spécialement fait pour leurs jeunes cervelles. Et pour en revenir à nous, le jour où le Mondial affichera un sketch avec X et Z, l'Eden qui est en face et qui n'aura cette semaine là qu'un documentaire à se mettre sous la dent éprouvera le besoin impérieux de faire connaître que sa 1^{re} partie a été primée à tel concours et qu'elle est de Z.

Le Public ne se décidera pas pour une salle à cause du complément, mais il apprendra petit à petit à discerner les bons auteurs des mauvais (les exploitants aussi, d'ailleurs).

Je demande encore autre chose : Une révision très sérieuse des 1^{ères} parties actuellement interdites. Le visa pour celles qui ne sont pas complètement dénuées d'intérêt. Dans une période où chacun s'évertue à crier plus fort que l'autre, nous manquons de pellicule, personne ne comprendrait le maintien d'un veto aussi rigoureux ou s'il ne s'humanisait pas jusqu'à la sélection que je réclame, nous finirions tous par trop bien comprendre...

Je parle ici tout haut, de choses dont tout le monde parle tout bas.

Trouverais-je un écho ? LEO ROY

L'ENFANT DE TROUPE

(Ceux de demain)

avec C. Rémy - Ninon Vallin
et le petit prodige Gabriel Farguette

LE FILM PUBLIC PAR EXCELLENCE

C'est une Sélection Film De Koster

KOBUR-FILM 44, Rue Sénac, Marseille
Tél.: Lycée 32-14.



Port d'Attache.

Film français d'après un scénario de René Dary (Mise en scène de Jean Choux) interprété par René Dary, Michèle Alfa, Delmont, Alfred Adam, Henri Vidal, Ginette Baudin, Bussières, Jean Daurand, Génia Vaury, Duvaleix, etc.

RESUME. — Marin démobilisé, René vient chercher du travail à la campagne. Il est mal reçu chez un paysan dont le fils a quitté la terre appelé par la mer, mais le vieux Garda s'étant malencontreusement blessé en tombant d'une échelle, René reste et commence à exploiter la ferme. Il est encouragé par l'assistante du docteur. Tout ceci est assez mal vu dans le village où l'on fait grise mine à « l'étranger ». Le malaise va grandissant lorsque René accueille une bande de chômeurs démobilisés qui d'enthousiasme entreprennent de remettre en valeur le domaine du vieux Garda, abandonné depuis si longtemps. L'hostilité est maintenue par un jeune garagiste affairiste qui tout à la fois voulait acheter les terres pour un mouceau de pain et épouser Ginette, la jolie assistante du docteur. Fernand voit ainsi doublement un rival en René et ses manigances sont bien près de réussir, il commence à désagréger l'équipe et les choses risqueraient de tourner mal sans le cran de René et l'affectueuse obstination du vieux Garda qui a pris « ses gars » en paternelle tendresse. Le soir de la fête de la Saint-Jean, tout s'arrange, on casse la gueule de Fernand et on s'embrasse.

REALISATION. — Cette histoire est consciencieusement illustrée, la photo en est parfois belle. L'opérateur manifeste une évidente compréhension de la terre, de son pittoresque, il y a des images des

champs, de la mare au caudard, des rapprochements entre les oies et les cancanières du pays qui pour n'être pas imprévues sont assez réussies. La bagarre finale est certainement le meilleur morceau de l'ensemble. Le reste est gentil, attendu, poncif, très bibliothèque rose. Cela n'a aucune raison de ne pas plaire aux âmes simples, il y a même la fille mère abandonnée ce qui montre bien que l'on a rien oublié.

INTERPRETATION. — Dary s'est écrit un rôle sur mesure. On a l'impression qu'il a voulu établir un lien avec sa carrière passée. Il débute en marin, sac sur l'épaule et continue en paysan bon gars à qui, pourtant « il ne faut pas la faire ». Alfred Adam est un parfait vilain bonhomme à qui on voudrait casser la figure et c'est si vrai que la salle trépigne au moment du règlement de compte comme au meilleur temps du mélo. Bussières est un sous-vilain sympathique quand même. Delmont appelle à son secours tout son métier et même son très grand talent pour dessiner le vieux Garda. Michèle Alfa essaie de prouver que l'on peut être vedette sans aucun moyen, le plus drôle c'est qu'elle y parvient puis qu'elle est encore là après pas mal de films. Par contre, Ginette Baudin qui débute témoigne de possibilités excessives intéressantes. Son rôle n'est pas de ceux qui font démarquer en flèche mais on doit la suivre et lui donner sa chance. On comprend mal pourquoi les producteurs maintiennent dans les utilités Jean Daurand qui, pourtant a su prouver de vraies et franches qualités. Vidal, beau garçon ne prouve rien de plus que dans Montmartre-sur-Seine, c'est très bien d'avoir de l'allure... mais voilà.

R. M. A.

La Femme perdue.

Film français d'après un roman d'Alfred Machard; mis en scène par Jean Choux et interprété par Renée Saint-Cyr, Jean Murat, Roger Duchesne, Catherine Fontenay, Marguerite Pierry, Myno Burney, etc.

RESUME. — Marie aime un marin, ce qui est mal vu pour une jeune fille du monde. Par malheur pour elle, elle devient enceinte, le marin part en mer (ce qui est normal pour un marin) et ils doivent pour correspondre passer par l'intermédiaire d'une fille d'auberge. Cette fille qui n'a aucune vocation pour être facteur mais qui est amoureuse du marin et jalouse, « étouffe » toute la correspondance. Résultat, Marie s'enfuit à Paris, « cache sa honte » comme on doit dire dans son monde et le marin à son retour en sera quitte pour rosser convenablement la fille d'auberge, ce qui n'arrange rien. Après quoi, l'enfant de l'amour grandit, mais ne gêne pas le mariage de sa mère avec un monsieur très bien, très riche et qui est éperdument amoureux. Tout ira bien, et tout va bien pendant un certain temps, mais les choses se gâtent. Cela commence par la guerre que l'on ne voit pas. Le monsieur très bien a été mobilisé et à l'armistice il revient chez lui avec deux copains du régiment dont l'un est curé et l'autre marin. Le marin lui a sauvé la vie. Naturellement c'est le père véritable de l'enfant, il n'en parle qu'en sous-entendu mais à la fin de la soirée tout le monde a compris et Marie n'en a même pas large du tout. Le mari aura l'occasion de montrer la grandeur de son caractère, Marie de faire trois ou quatre cas de conscience avant de choisir son foyer et sa quiétude, le curé de démontrer pourquoi le hasard l'a amené là et le marin de menacer, de supplier... et de partir sans emmener sa fille comme il en est question à un certain moment. Il reprendra la mer en pensant à la femme qu'il a perdue.

REALISATION. — Il découle de tout cela que le mélo est bien en vie. Nul n'en doutait d'ailleurs. Le cinéma qui d'abord s'était rabattu sur le mélo théâtral dont

il avait dû reconnaître l'excellence, compose sa propre galerie en respectant les mêmes lois infaillibles. **La Femme perdue** retrouve les ficelles qui ont fait la gloire des **Deux Orphelines**. Le traitre, en l'occurrence, la fille d'auberge, les êtres poursuivis par la fatalité, les cœurs généreux, la fille-mère quoiqu'honnête ou honnête quoique mère; l'enfant, bien entendu. A ces grands caractères du mélo on y ajoute les petits, ceux du dialogue, les détails comme le vieil arbre à qui l'homme mûr riche et bon, vient demander conseil comme à un vieil ami... Tout cela est irrésistible. Il suffit que Jean Choux en ait fait un amalgame excessivement soigné et bien photographié pour que l'on trépigne. Et l'on trépigne et l'on pleure et l'on renifle. C'est extraordinaire comme le public aime pleurer et se moucher, peut-être est-il heureux de voir des gens plus malheureux que lui.

Dans le soin du travail il faut noter les toilettes de Renée Saint-Cyr. C'est un gros argument pour le succès du film et par le temps qui court c'est un tour de force. Afin de ne rien négliger, Jean Choux ouvre cette triste histoire sur une fête folklorique où l'on voit des filles en costume régional excessivement court se livrer à des ébats dignes d'un bal tabarin à la grande joie de l'opérateur qui prend des vues au ras du sol (en regardant en haut). Des détails de cet ordre ne sont pas mal d'autres exposent clairement que rien n'est laissé au hasard.

INTERPRETATION. — Renée Saint-Cyr, non seulement sait porter la toilette et le deshabilité, mais elle est agréable. Elle n'a pas un talent à tout casser, mais quelque chose d'honnête, de réservé qui donne à croire qu'elle pense et souffre. Jean Murat a de la classe et effacera sa carrière de jeune premier avec celle d'homme mûr. Si pareil phénomène doit se présenter pour Duchesne, souhaitons-lui des années qui comptent doubles. Myno Burney est une belle fille grasse qui reçoit deux retentissantes gifles et dit mal son texte, mais on n'y fait pas attention puisque l'on attend depuis le début la scène de la « tournée » que lui administre Duchesne. Marguerite Pierry crée un personnage qui fait d'autant plus rire qu'il force constamment la note, les autres encadrent l'action de leurs visages conventionnels. Il faut noter du reste que les petits rôles sont particulièrement soignés, comme celui du clochard de la salle d'attente, ils sont placés au point voulu pour déclencher les réactions. C'est du travail bien fait.

R. M. A.

Son Fils.

Film allemand doublé en français, réalisé par Peter Paul Brauer avec Otto Wernicke, Rolf Weih, Karin Hardt, Hermann Brix, Ida Wust, Hilde Schneider, Carla Rust, Max Culstörff, etc...

RESUME. — M. Brugg, gérant d'une grande bijouterie, la bijouterie Hellmers, est père de quatre enfants. L'ainé, Peter, prend bientôt la place de son père qui se retire des affaires. Ce jeune homme est un ambitieux qui rêve d'épouser la fille de la propriétaire. Pour l'éblouir, il commence à mener un train de vie très large et fait de fréquents « emprunts » à la caisse. Un jour, un cambriolage a lieu dans le magasin. Après avoir écrit la comptabilité, M. Brugg se convainc avec peine que son fils est un voleur et il le rend responsable du vol avec effraction qui vient d'être commis. Malgré ses dénégations, le jeune Peter est conduit au commissariat. Il fera six mois de prison. Dès lors les malheurs commencent à s'abattre sur cette maison si heureuse. Les fiançailles de la sœur de Peter sont rompues, l'opéra que composait son frère Herbert est interrompu et le jeune Willy se noie au cours d'une partie sportive. Mais à sa sortie de prison, Peter Brugg bien décidé à se réhabiliter fait la connaissance d'autres détenus et parvient à faire arrêter les véritables voleurs. Son père est heureux de lui rendre son estime. Sans doute faudra-t-il qu'il renonce à la fille de la propriétaire car elle aime son frère Herbert. Mais, avec une de ses collègues, il fondera lui aussi un foyer.

REALISATION. — La mise en scène de Peter Paul Brauer est adroite et ne manque pas d'intérêt. Les premiers tableaux de la vie familiale sont particulièrement réussis et témoignent d'une bonne humeur sympathique. Le retour du fils prodigue qui s'introduit chez lui comme un voleur et tombe en arrêt devant la photographie de son frère mort est un des moments qui contribuera au succès du film. Le tout n'est jamais désagréable ni ennuyeux.

INTERPRETATION. — Otto Wernicke dans le rôle du père, force un peu sur la douleur, mais le fils ingrat, Rolf Weih est parfait. Il joue juste et rend son personnage très plausible d'abord et très attachant par la suite. Karin Hardt qui est l'objet de son vol est ravissante. Tous les

autres font ce qu'ils doivent avec une conviction très appréciable.

G. G.

Pilote malgré lui.

Film allemand doublé en français, réalisé par Kurt Hoffmann, interprété par Heinz Huhmann, Lothar Firmans, Hilde Sessak, Harry Liedtke, Léo Peukert et Karin Himboldt.

RESUME. — Un employé de l'office du tourisme d'une petite ville : « Canard » gagne à un concours de poésie le premier prix qui consiste en un brevet de pilote. Il se plie assez mal à la discipline de l'école et revient chez lui mais là en s'apercevant que sa fiancée est partie et que tout le monde le considère déjà comme un as, il décide de suivre sérieusement les cours. C'est alors que lui surviennent les pires mésaventures, il fera sa première ascension en ballon libre, atterrira sur la place de sa ville, « cassera du bois » et finalement deviendra vraiment un pilote de classe.

REALISATION. — On pense souvent à Narcisse en voyant ce film, identité du sujet et fatalement identité de certains effets comme par exemple le vol sans direction, l'élève et le professeur ayant jeté leurs manches à balais, alors qu'ils volaient en double commande : piqués, montés en chandelle, rases-mottes... Par contre le metteur en scène prenant très soigneusement les mêmes thèmes les traite de façon exactement contraire, comme l'examen médical où le patient traverse toutes les épreuves avec une telle facilité, ne semblant même pas s'en rendre compte et où le docteur devient à moitié fou. Il y a aussi une tendance un peu imprévue, à vouloir ramener la bouffonnerie vers une sorte de morale et prouver que même si l'on en plaisante, l'aviation est une chose sérieuse.

INTERPRETATION. — Heinz Huhmann est un genre de comique que nous ne comprenons pas toujours parfaitement, il pratique le genre « à froid » et sa carrure assez ridicule lui permet d'en tirer de nombreux effets. Karin Himboldt est une bien belle fille mais sa « doubleuse » nous rend tout jugement à peu près impossible. Lothar Firmans est sympathique. Parmi les autres rôles quelques têtes amusantes.

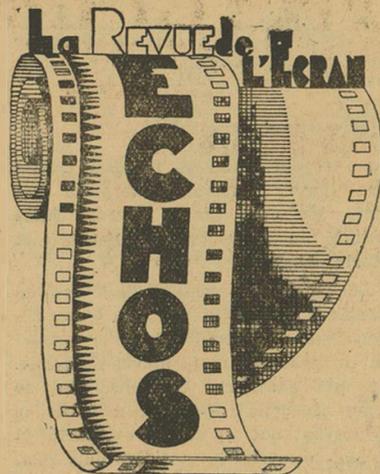
R. M. A.

Établissements
RADIUS
130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17
TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

AGENCE TOULOUSAINE
DE SPECTACLE
2, Rue Aubuisson - TOULOUSE
Téléph. 217-04
Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINÉMAS ET DE SPECTACLES

FILMS RADIUS
130, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat. 38-16 et 38-17
ont les films qui
classent une salle
**TRAGÉDIE IMPÉRIALE
UN DU CINÉMA**
LA NEIGE SUR LES PAS

BIENTOT
**UNE SUPER PRODUCTION INTERNATIONALE
"PRIMEE" A LA BIENNALE DE VENISE
LE MOULIN TRAGIQUE**
Un film d'une puissance émotive considérable, et d'un réalisme saisissant...
C'est une Sélection « Film De Koster »
ROBUR-FILM — J. Gloriod, 44, Rue Sénac, Marseille - Tél. : Lycée 32.14



DISCINA REÇOIT

A l'occasion de la sortie à Marseille de *Lumière d'Été*, Discina conviait les journalistes à un amical déjeuner. Ce fut comme cela devient l'usage pour cette société, une amicale — et savoureuse — réunion dans le cadre si sympathique de la « Chistera ». M. Lelong était venu spécialement de Paris se joindre à MM. Arnel et Goldwehr pour recevoir ses hôtes. Il semblerait « reconnaissance du ventre » de dire combien l'atmosphère fut cordiale, combien il est agréable de retrouver une ambiance qui ne doit rien aux affaires, en un temps où les circonstances ont rendu particulièrement rares et difficiles ces sortes de réunions... Mais puisque c'est vrai, il faut le dire quand même.

Après le repas, la plupart des invités, assistaient au Pathé, dans les loges qu'avait fait réserver la Discina, à la projection du curieux film de Grémillon. Il y a fort à dire sur cette œuvre nouvelle mais cela dépasserait le cadre de la chronique amicale et... gastronomique, nous y reviendrons la semaine prochaine.

PRESENTATIONS DE FILMS DOCUMENTAIRES

Il faut signaler particulièrement l'innovation du Centre Artistique et Technique des Jeunes du Cinéma qui va présenter à Marseille une série de documentaires. Il ne s'agit pas de hors-d'œuvres groupés avec un grand film mais bien de deux séances corporatives, entièrement consacrées aux courts métrages, Le Lundi 17 Mai, au Rex seront projetés *La Maison du Soleil* de Jean Arroy; *Le Pain*, de Maurice Labro; *Manosque, pays de Giono*, de Georges Régnier et *Mémoires des Maisons Mortes*, de Paul Gilson.

Le mercredi 19 mai, à 10 heures du matin, sur le même écran : *Les Surprises de la Vie*, de Paul Gilson; *Les Chevaux du Vercors*, de Jacqueline Audry; *Symphonie du Travail*, de Maurice Cloche; *Bel Ouvrage*, de Maurice Cloche et *La Grande Pastorale*, de René Clément.

Il faut souhaiter que cette tentative soit encouragée comme elle le mérite, que les exploitants sachent répondre... Et que l'exemple soit suivi.

NECROLOGIE

C'est avec une douloureuse surprise que nous avons appris le décès de Mme Biamonti, dont nos lecteurs avaient pu apprécier l'affabilité et la compétence dans les fonctions qu'elle occupait à l'agence M. G. M. de Marseille. La défunte était la femme de M. Charles Biamonti qui fut lui-même attaché de longues années durant à la Métro avant d'entrer à la Tobis.

Nous prions, en cette pénible circonstance, M. Charles Biamonti et tous ceux que ce deuil affecte, de croire en la part très vive que nous prenons de leur affliction.

CHEZ Charles DIDE
35, Rue Fongate - MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60
vous trouverez
TOUTES FOURNITURES DE MATÉRIEL DE CABINE
Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES
APPAREILS SONORS
"UNIVERSAL"
et du Matériel
BROCKLISS Simplex
CHARBONS LORRAINE
Cielor-Orlux
Mirrelux

L'INTERMÉDIAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI
Cabinet AYASSE
44, La Canebière - MARSEILLE
Téléphone COLBERT 50-02
VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES
Les meilleures Références.

LA REVUE DE L'ÉCRAN
43, Boulevard de la Madeleine
MARSEILLE
Edition A (Corporative)
Directeur Propriétaire : A. de Masini
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.
Secrétaire Rédaction : Gef Gilland
Abonnements l'An : France : 70 Frs.
Editions A et B couplées : 125 Frs.
G. C. P. : A. de Masini, Marseille 46.063

APY
PEINTURE DÉCORATION
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 MARSEILLE

GRANET RAVAN
service extra rapide Paris Marseille service groupage
MAISONS FLATIN GRANET & Co E GRANET-RAVAN RÉUNIES
POUR LE CINÉMA
GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS À MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL.....
MARSEILLE 5 ALLEES L. GAMBETTA TEL. NAT. 40-24-40-25 5 RUE COLBERT TELEPHONE 10-06
PARIS 40, RUE DU CAIRE TELEPH. GUT. 85-77 35, RUE ES YODIKIA TELEPHONE 40-77
LYON 5, RUE PUISS GAILLOT TEL. BURDEAU 22-67 13, B. CHARLEMAGNE TELEPHONE 206-16
NICE 9, R. MARECHA, P. TEL. TELEPHONE 336-60
CASABLANCA 1, R. DE L'ÉPIQUE TEL. PHONE 06-22

LES GRANDES MARQUES DU CINÉMA

<p>MIDI Cinéma Location MARSEILLE 17, Boulevard Longchamp Tél. N. 48-26</p>	<p>ALBA - FILMS 60, Bd Longchamp Tél. : N. 00.55 Chèques Postaux 844.95 MARSEILLE</p>	<p>AGENCE MERIDIONALE DE LOCATION DE FILMS 50, Rue Senac Tél. Lycée 46-87</p>	<p>CINÉMA GUY DI MONDOLÉ MARSEILLE 53, Rue Consolat Tél. : N. 27-00 Adr. Télég GUIDICINE</p>	<p>113, Bd Longchamp Tél. : N. 57-24 MARSEILLE</p>
<p>FRANCINEX FERNAND MERIC 75, Bd Madeleine. Tél. : N. 62-14</p>	<p>FILMS M. MEIRIER 32, Rue Thomas Téléphone N. 49-61</p>	<p>LES FILMS DE PROVENCE 131, Boulevard Longchamp Tél. N. 42-10</p>	<p>ROBUR FILM Maison Fondée en 1926 J. GLORIOD 44, Rue Sénac Tél. Lycée 32-14</p>	<p>SOCIÉTÉ SRAUS AGENCE DE MARSEILLE 53, Boulevard Longchamp Tél. : N. 50-80</p>
<p>REGINA DISTRIBUTION 54, Boulevard Longchamp Tél. N. 16-13 - Adresse Télég REGIDISTR - MARSEILLE</p>	<p>GUY-MAÏA FILMS 44, Boulevard Longchamp Tél. : N. 15.00 15.01 Télégrammes : MAÏAFILMS</p>	<p>PATHE - CONSORTIUM - CINEMA 90, Boulevard Longchamp Tél. N. 15-14 15-15</p>	<p>EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS F. JEAN CINEA FILM MARSEILLE 81 Rue Senac 81 Tél Lycée 50-0</p>	<p>CYGNOS FILM SCFD DISTRIBUTION 20, Cours Joseph-Thierry, 20 Téléphone N. 64</p>
<p>HELIOS FILM DISTRIBUTION 117, Boulevard Longchamp Tél. N. 62-59</p>	<p>FILMS CHAMPION 76, Boulevard Longchamp Téléphone N. 64-19</p>	<p>FILMS WORMS 120, Boulevard Longchamp Tél. N. 11-60</p>	<p>FILMS Angelin PIETRI 76 Boulevard Longchamp Tél. N. 64-19</p>	
<p>PRODIEX D. BARTHES 73, Boulevard Longchamp, 73 Téléphone N. 62-80</p>	<p>CINE RADIUS SELECTION DES FILMS EXCLUSIVES 130, Boulevard Longchamp Téléphone N. 38-16 (2 lignes)</p>	<p>AGENCE DE MARSEILLE 109, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 65-96</p>	<p>ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE 52, Boulevard Longchamp Tél. : N. 7-85</p>	<p>39, Bou'evard Longchamp Tél. Nat. 27-46</p>
<p>IRGOS FILMS 50, Rue Sénac, 50 Tél. Lycée 46-87</p>	<p>UNIVERSAL FILM S.A. Distributeur de UNIVERSAL PICTURES AGENCE DE MARSEILLE 62, Boulevard Longchamp Tél. Nat. 56-50</p>	<p>AGENCE MARSEILLE 102, Bd LONGCHAMP Tél. : National 06-76 et 27-55 AGENCE DE TOULOUSE 31, RUE BOULBONNE Tél. : 276-15.</p>	<p>TOBIS AGENCE DE MARSEILLE 43, Rue Sénac 19. : Lycée 71-89</p>	

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITE
Usine à Marseille
Ets RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
Adressez-vous
AUX ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fongate, MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du Matériel Sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX



LECTEURS DE SON
Kolster Senior
-antennes
Automatiques
Amplificateurs
Installations
Complètes

CINÉ-TECHNIQUE
20, RUE CAFFARELLI
TOULOUSE. — Tél. 230-06

PROJECTEURS - LANTERNES
EQUIPEMENTS SONORES



Systeme Klangfilm Tobis
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél.: N. 54-43

Ction Cinématographique
Cabine — Laboratoire
Parlant format réduit
"BL 16"
DEMANDEZ NOTICE
MADIAVOX
12-14, RUE ST-LAMBERT
Tél.: UTARON 58.81
MARSEILLE



AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél.: N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél.: N. 00-66.

Reparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES
Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...
PIVOLO
le bâton glacé
savoureux et
avantageux.

58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTÈME SONORE
"DT. 40"
Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24

Lumière & Son
55 Bd de la Liberté - Tél. N.55-48
PARIS - MARSEILLE

Tout matériel cinéma

projection
amplification
sonorisation

dépannage
installation
transformation

CHARLES DUCARRE
Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse

Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets **BALLENCY**
Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL
DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-22)
Tél.: N. 62-62.

POUR VOS CLICHES...
ET VOS DESSINS.

Consultez
LA S^e DES
Photographeurs Réunis
Tél. 33.000
7237
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

CINÉ-ARC
Concessionnaire Exclusif
pour le Sud-Est

CHARBONS  CIPLARC

SIEMENS
rue Melchior de Vogüé
NICE - Tél. 871-85
4 Rue de l'Étoile, Marseille
Tél.: Colbert 12-56

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ELECTRIQUES
APPAREILLAGES



Sté Française AEG
6, Bd NATIONAL, MARSEILLE
Tél.: N. 54.56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACTIONS
en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél.: D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE
S. A.
DEPARTEMENT
KLANGFILM - TOBIS
1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél.: N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
prise de Son et Projection

Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires

C. A. I. R. E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél.: 861-64

VERNIFILM

12, Rue Thomas, 12
National 50-29

VERNISSAGE
des
COPIES NEUVES

L'IMPRIMERIE
au service
DU CINÉMA
MISTRAL
C. SARNETTE
Successeur:
à CAVAILLON
Téléphone 20.

VERNIFILM
12, Rue Thomas, 12
National 50-29

DERAYAGE
NETTOYAGE
DEGRAISSAGE
des
COPIES USAGEES

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



2, Bd Victor-Hugo, 2
Tél. 896-15 NICE

SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS
24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE